



COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

FOOTBALL DES ENFANTS

PLATEAUX

Veillez consulter régulièrement le FAL afin de vous informer des éventuelles modifications faites.

RAPPEL

- **avertir le club recevant de l'absence de votre équipe au plus tard le jeudi midi** (cf règlements et amendes)
- dans le cas où vous ne pouviez pas constituer d'équipe(s) pour le plateau que vous devez recevoir, vous avez l'**OBLIGATION** de le maintenir et d'accueillir les équipes adverses prévues.
- si vos infrastructures le permettent, nous vous invitons à contacter les clubs voisins pour organiser des plateaux supplémentaires (sans que cela ne modifie des plateaux officiels)

FUTSAL

Les lieux précis et l'organisation des rencontres seront transmis ultérieurement

U7

Samedi 13 décembre à Douvaine (COMPLET)

Equipes inscrites (1 par club) : Allinges – Brevon - Futsal Rumilly Albainais – Genevois - St Pierre – Ville la Grand

U9

Samedi 13 décembre à Douvaine (COMPLET)

Equipes inscrites (1 par club) : Allinges – Futsal Rumilly Albainais - Genevois - St Pierre – Vallée Verte - Ville la Grand

FOOTBALL FEMININ (6-11 ans)

Comme chaque année depuis plus de 10 ans, des plateaux exclusivement féminins seront proposés pour les jeunes filles de 6 à 11 ans.

Organisation des plateaux :

- **12 dates** réparties sur la saison.
- Les **inscriptions d'équipe** se feront sur **base volontaire** pour les dates choisies via un formulaire en ligne.

Format de jeu :



- **U7F, U8F, U9F** : 4 contre 4
- **U10F, U11F** : 5 contre 5
- Sur **3 dates spécifiques**, une expérimentation de la pratique à **8 contre 8** sera réalisée pour les **U10F** et **U11F**. (Pour ces plateaux, **2 joueuses U12F** seront tolérées par équipe).

U13

ARBITRAGE A LA TOUCHE

Objectif

- De rendre actif le(la) joueur(se) pendant un temps où il (elle) ne joue pas
- De l'immerger dans sa capacité à décider et faire comprendre à qui revient la touche (voire tenter de signaler le hors-jeu)
- De comprendre et faire appliquer les lois du jeu

Fonctionnement

- Installation de la zone technique de part et d'autre du but à 11 (*l'éducateur et les joueurs ne sont pas autorisés à sortir de cette zone*)
- 1 remplaçant de chaque équipe (si existant) est arbitre de touche.
- Signalisations des hors-jeu et touches
- A la **15^{ème}** et **45^{ème}** minute du match, le joueur arbitre de touche entre **automatiquement** sur le terrain (*soit 4 arbitres par équipe et par match*)

Pour rappel, la mise en place de l'arbitrage à la touche est obligatoire pour toutes les équipes et tous les niveaux (***utilisation obligatoire des chasubles et drapeaux transmis à tous les clubs***)